



**L'ambassade des Etats-Unis en Haïti informe qu'à partir du 5 juin prochain, les postulants qui avaient déjà un visa de cinq ans et qui répondent à un certain nombre de critères ne seront plus obligés de se présenter devant un officier consulaire pour une entrevue. De plus, ces postulants n'ont plus besoin de prendre un rendez-vous sur internet, a appris Haïti Press Network.**

Selon un communiqué de l'ambassade des États-Unis, cette disposition consulaire s'applique aux postulants détenteurs d'un visa de cinq ans émis à Port-au-Prince. La note précise que cette démarche doit être entreprise une année avant l'expiration du visa.

Aussi, le consulat des Etats-Unis indique qu'à partir de cette date, le postulant devrait se présenter personnellement à l'entrée de la section consulaire de l'ambassade, le mercredi entre 7 : 30am et 11 h am.

Le postulant devra également remplir le formulaire électronique de demande de visa DS-160. Il devra soumettre un passeport valide, le reçu de paiement de la banque et une photo d'identité récente.

## Haïti-USA : plus besoin de rendez-vous et d'entrevue pour renouveler un visa de 5 ans

Écrit par HPN

Jeudi, 23 Mai 2013 08:59

---

Toutefois, l'ambassade précise qu'elle se réserve le droit de convoquer tout postulant, dont le cas nécessiterait une entrevue avec un officier consulaire.